



ASIPE

Comité de direction

Préavis n° 3/2019

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIPE

Objet : - Budget de fonctionnement 2020

Au Conseil intercommunal de l'ASIPE
de et à
1530 Payerne

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

En vertu de l'article 14 al.1 ch. 5 des statuts de l'ASIPE, le Comité de direction vous soumet le budget de fonctionnement pour l'année civile 2020.

Les modifications significatives, des postes comptables, par rapport au budget 2019 ou aux comptes de fonctionnement 2018 sont expliquées dans le tableau ci-dessous.

N° du compte	Commentaires
100.3003.00	Selon l'avancement des travaux de l'ASIPE en général et de La Coulaz en particulier, les deux séances ordinaires du Conseil intercommunal devrait suffire. Avec un montant de 4'000 CHF, il serait possible d'avoir une séance extraordinaire si nécessaire.
110.3011.00	Une augmentation du taux de 10% est prévu pour le poste de secrétaire. La Convention avec l'Etat de Vaud pour les tâches déléguées doit être modifiée et l'ASIPE reprendrait en interne la gestion financière des camps. En plus de l'augmentation en lien avec les annuités, un montant est prévu pour mandater un étudiant pour trier les archives depuis la création de l'ASIPE en 2001, jusqu'à juin 2016. Il s'agira non seulement de faire de la place, mais aussi de mettre en valeur certaines archives selon les directives des archives cantonales.
110.3030.00	Il s'agit de l'adaptation proportionnelle par rapport au traitement.
110.3040.00	Il s'agit de l'adaptation proportionnelle par rapport au traitement.
110.3182.01	Une migration du logiciel Abacus (salaires) est prévue dans le dessein de mettre à jour certaines données et configuration. L'offre est de 3'400 CHF. Dans le cadre des activités parascolaires (devoirs surveillés, cantines, etc), il est prévu d'acquérir un ordinateur portable supplémentaire pour le personnel en charge de la gestion. Le Comité de direction a également décidé d'acquérir un logiciel identique à celui pour la gestion de la cantine de <i>La Détente</i> pour les devoirs surveillés. En effet, de nombreuses factures ne sont pas payées par les parents et malgré la mise en poursuite, la procédure se termine en acte de défaut de bien. Dans le dessein de remédier à cela, ce logiciel permet le paiement en amont de la prestation des devoirs surveillés.

110.3185.00	<p>Le montant de ce poste en 2019 était prévu pour l'étude de faisabilité par le BAMO pour le projet de La Coulaz. La suite des honoraires est comprise dans le préavis 1/2019 du crédit d'étude ou interviendra dans le préavis de construction.</p> <p>L'ASIPE a contracté une assurance juridique depuis le 1^{er} janvier 2019. Cela devrait éviter, en principe, des honoraires d'avocat en cas de litige.</p>
112.3111.00	<p>Deux nouveaux sièges de bureau seront changés pour le directeur de l'établissement secondaire, ainsi que pour l'infirmière. Une armoire sera également changée dans le bureau du directeur.</p>
150.3011.00 150.4523.00	<p>Le traitement a été augmenté pour un équivalent de 120 heures de travail sur l'année, l'établissement primaire ayant manifesté un intérêt à une collaboration avec la bibliothèque pour des activités scolaires. De plus, l'ASIPE souhaite maintenir des rencontres avec des auteurs (vernissages) à l'attention de la population de notre région. Il est à signaler qu'une collaboration étroite avec la bibliothèque de Grandcour s'est développée et devrait se renforcer pour le bien des activités culturelles notamment.</p> <p>Les Communes de Payerne, Corcelles et Trey subventionnent la partie publique de la bibliothèque au pro rata de leurs abonnés. Les Communes de Grandcour, Chevroux et Missy subventionnent leur bibliothèque intercommunale.</p>
350.3112.00	<p>Il s'agit du renouvellement annuel du mobilier scolaire demandé par le directeur.</p>
350.3112.01	<p>Il s'agit du renouvellement annuel du mobilier scolaire demandé par le directeur.</p>
351.3116.00	<p>Depuis que le collège DLT est au primaire, il n'y a aucun jeu pour les petits. Le Conseil d'établissement a mandaté un groupe de travail "Cours de récréation" pour apporter des solutions de jeu auprès des bâtiments scolaires. Le CoDir souhaite installer quelques jeux "de parcours" pour les élèves. Le montant prévu est basé sur des offres reçues, mais le projet définitif reste encore à valider avec les différents partenaires.</p> <p>Du matériel de gymnastique datant de 2001 doit être changé pour des raisons de sécurité, il s'agit notamment des gros tapis qui n'absorbent plus la chute d'enfants. Certains murs seront équipés pour l'affichage des dessins des enfants.</p> <p>Il est également prévu de changer les sièges de la salle de conférence de l'ASIPE</p>
351.3141.00	<p>Suite à un audit énergétique effectué en début d'année, il ressort que les fenêtres ne sont pas efficaces. Depuis 2018, un processus de changement de celles-ci a commencé. Le CoDir souhaite accélérer ce changement à la fois pour le confort des utilisateurs ainsi que pour les économies d'énergie et financière. Le changement d'une fenêtre coûte environ 3'500 CHF.</p>
353.3141.00	<p>Il est prévu de réparer et renforcer quelques parois du mur qui sont détériorées par des élèves. De plus, il est envisagé de mettre des solutions d'affichage dans les couloirs.</p>
354.3111.00	<p>Le bâtiment est fonctionnel, il n'est pas prévu d'achat particulier pour l'heure. Plusieurs montants prévus dans le budget sont hypothétiques, sachant que l'année 2019 sera la première année comptable pour évaluer la consommation de ce bâtiment (eau, électricité, produits hygiénique, etc.).</p>
500	<p>L'ASIPE a fait la demande en juin pour augmenter à 48 places l'accueil parascolaire du Croc' Bonheur. L'OAJE a accepté cette demande et de ce fait tous les modules de midi pourront accueillir 48 enfants. L'ensemble des postes, principalement les traitements ont été adaptés.</p>

501	Il s'agit d'un nouveau poste au compte de fonctionnement, en raison de l'ouverture prévue d'une structure parascolaire à Corcelles en août 2020. Le budget est basé sur cinq mois d'exploitation, avec l'achat d'équipement de base pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. La demande d'aide au démarrage devra être faite trois mois avant l'ouverture, ainsi que l'autorisation d'exploitation. Le budget permettra accueillir 24 enfants.
502	Le Comité de direction est en cours d'étude pour ouvrir un accueil parascolaire identique à celui prévu à Corcelles-près-Payerne, également en août 2020.
503	Il s'agit de l'accueil de midi à Chevroux, ouvert en août 2019, sous forme de cantine scolaire.
510.3653.00 & 515	<p>Le budget a été calculé avec 1400 élèves et selon les montants présentés au Conseil intercommunal extraordinaire de juin.</p> <p>Camps 1 à 4 H : forfait de 10'000 CHF Camps verts 5 ou 6 H : 140 CHF/élève Camps de ski 7 H : 160 CHF/élève Camps verts 8 H : 150 CHF/élève La participation des parents autorisées de 10 CHF à 16 CHF / jour ainsi que les subventions J+S ne sont pas comprises dans ces montants.</p> <p>Spectacles, activités culturelles : 15 CHF/élève</p> <p>Courses d'école 1 à 4 H : 20 CHF/élève Courses d'école 5 à 8 H : 30 CHF/élève</p>
517 & 527	Les frais de transports ont été adaptés par rapport aux comptes de fonctionnement 2018. Au moment de finaliser le budget 2020, CarPostal ne peut encore fournir le budget de l'année scolaire 2019-2020, car nous ne connaissons pas encore les besoins en transports spéciaux notamment pour l'établissement primaire. Une réserve a été prévue, sachant qu'une procédure d'achat pour un bus de plus grande capacité sera en cours début septembre 2019.
520.3135.00	Il est prévu l'achat de 6 perceuses pour du renouvellement.
520.3653.00 525.3662.00 525.3662 01	<p>Le budget a été calculé avec 680 élèves et selon les montants présentés au Conseil intercommunal extraordinaire de juin.</p> <p>Echanges linguistiques : 7'500 CHF sous forme de forfait Camps classe d'accueil : 150 CHF/élève Camps de ski 9 H : 250 CHF/élève Camps fin d'école 11 H : 440 CHF/élève La participation des parents autorisées de 10 CHF à 16 CHF / jour ainsi que les subventions J+S ne sont pas comprises dans ces montants.</p> <p>Spectacles, activités culturelles : 20 CHF/élève</p> <p>Courses d'école 9 et 10 H : 40 CHF/élève</p> <p>Sorties spéciales (frais de transports) : 15'000 CHF sous forme de forfait.</p>
560.3654.00	Une nouvelle médecin scolaire a été engagée par l'ASIPE au 1 ^{er} août 2019. Elle souhaite être davantage présente pour les deux établissements scolaires, selon les besoins, mais également pour la direction du parascolaire selon les problèmes rencontrés. Pour cette raison le budget 2020, reste inchangé à 2019, malgré des comptes 2018 significativement plus bas.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Vu le préavis n° 3/ 2019 du Comité de direction de l'ASIPE
Où le rapport de la commission chargée d'étudier ce budget
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

Article 1 d'approuver le budget de fonctionnement 2020 tels que présentés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de nos salutations distinguées.

Ainsi adopté en séance du Comité de direction de l'ASIPE le 24 juillet 2019.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :



Julien Mora



Le Directeur :



Pierre-Alain Lunardi